

GARANTIE LIMITÉE POUR LA SÉRIE PERFORMANCE UGTC-152, UGTC-199

Suite à la vérification de votre réclamation durant la période de garantie décrite ci-dessous, le fabricant garantit que les dispositions nécessaires seront prises afin de réparer ou remplacer le chauffe-eau ou les pièces défectueuses, conformément aux conditions mentionnées dans le présent document. De plus, lors du remplacement du chauffe-eau ou d'une de ses pièces, la garantie couvrira seulement la période restante, c'est-à-dire, à partir de la date d'installation du chauffe-eau original. La garantie se limite à un (1) chauffe-eau de remplacement. S'il s'avérait, dû à des circonstances exceptionnelles, que le chauffe-eau soit défectueux, suite à sa vérification à notre département d'inspection, un nouveau chauffe-eau ou pièce de remplacement sera octroyé afin d'honorer la garantie originale du chauffe-eau.

Ce qui est couvert par la garantie

La garantie standard limitée de Giant couvre tout défaut de fabrication ou de main d'œuvre lorsque le produit est installé et utilisé conformément aux directives d'installation de Giant, selon les modalités fournies dans le présent document de garantie limitée. La présente garantie limitée s'applique seulement aux produits adéquatement installés. Toute installation inadéquate pourrait annuler cette garantie limitée. Giant recommande fortement de faire appel à un professionnel qualifié ayant suivi une formation liée à l'installation de chauffe-eau Giant avant de procéder à l'installation du présent chauffe-eau. La couverture de la présente garantie limitée, telle qu'illustrée dans le tableau suivant, s'applique au propriétaire original du chauffe-eau ainsi qu'aux propriétaires subséquents, à la condition que le produit demeure à l'endroit où il a été installé originalement. Cette garantie limitée ne couvre que l'installation originale du chauffe-eau et s'annule si le chauffe-eau est déplacé ou réinstallé ailleurs.

Durée de la couverture de la garantie

La période de couverture est réduite à trois (3) ans à partir de la date d'achat, lorsqu'il est utilisé comme chauffe-eau de recirculation à l'intérieur d'une boucle de recirculation, où le chauffe-eau est installé en série avec un système de recirculation et que l'eau circule dans le chauffe-eau et où un aquastat/thermostat, minuteur ou un système de recirculation indépendant n'est pas inclus.

Ce qui n'est pas couvert par la garantie

- 1) Une défectuosité ou mauvais fonctionnement dû à une erreur d'installation, d'utilisation ou d'entretien de l'appareil en non-conformité avec ce manuel.
- 2) Si l'installation est non conforme aux normes CSA et/ou ETL, ainsi qu'à toute norme nationale ou code du bâtiment local.

- a) Produit installé dans un environnement corrosif
- b) Dommages faits par les condensats
- c) Ventilation inadéquate
- d) Type de gaz inadéquat
- e) Pression inadéquate du gaz ou de l'eau
- 3) Pour tout dommage ou défectuosité causé par une utilisation abusive, incendie, inondation, gel ou tout autre sinistre.
- 4) Pour tout dommage ou défectuosité causé par l'utilisation du chauffe-eau sans qu'un soupape de température et pression ne soit installée.
- 5) Pour tout dommage ou défectuosité causé par l'utilisation du chauffe-eau avec tout raccord éco-énergétique ou toute source extérieure d'énergie non-approuvée par Giant ou toute autre utilisation que celle avec de l'eau potable et sans additifs, tels que le sel, le chlore ou des produits chimiques autres que ceux qui sont ajoutés à l'eau pour la rendre potable.
- 6) Pour tout dommage ou défectuosité causé par l'ajout de toute pièce fabriquée par une autre compagnie ou pièce de remplacement non approuvée par le fabricant.
- 7) Pour tout dommage occasionné par un chauffe-eau qui coule et qui n'est pas adjacent à un drain de plancher.
- 8) Pour tout chauffe-eau fonctionnant à une température excédant la température maximale du thermostat et/ou le limiteur de haute température ou tout chauffe-eau non alimenté en eau potable circulant en tout temps.
- 9) Taille inadéquate.
- 10) Entretien inadéquat (incluant, sans toutefois s'y limiter : dépôt de calcaire, dégâts causés par le gel ou obstruction d'un événement).
- 11) Les problèmes ou dommages causés par un incendie, inondation, surtension électrique, gel ou autre cas de force majeure.
- 12) Pour tout chauffe-eau installé à l'extérieur du Canada ou des États-Unis.

Aucune couverture de garantie n'est prévue pour un chauffe-eau installé dans une application à circuit fermé et communément associé à des applications de chauffage seulement.

L'utilisation d'un contrôle MCC-91-2 dans une maison unifamiliale réduira la couverture de la garantie à celle d'une application commerciale, sauf lorsque le MCC-91-2 est utilisé avec un appareil de traitement d'air pour les températures ne dépassant pas 160°F (71°C).

Cette garantie limitée ne s'applique pas à tout chauffe-eau sur lequel le numéro de série ou la date de fabrication a été endommagé.

Cette garantie limitée ne couvre pas les chauffe-eau utilisés dans une application faisant usage d'eau traitée chimiquement, telle qu'un chauffe-piscine ou spa.

Frais de transport

Si un chauffe-eau ou pièce doit être remplacé, ce dernier sera livré port payé par un transporteur au choix du fabricant, chez le distributeur ou détaillant le plus près du propriétaire du chauffe-eau. Tous les frais de manutention locale liés au retour du chauffe-eau ou pièce défectueuse chez le distributeur ou détaillant, seront aux frais du propriétaire.

Procédure de réclamation

Toute réclamation concernant le service de garantie devrait être acheminée à votre contracteur, entrepreneur autorisé ou détaillant par lequel vous avez acheté votre chauffe-eau. En retour, ledit contracteur, entrepreneur autorisé ou détaillant communiquera avec le fabricant. Si cette procédure ne peut être appliquée, veuillez communiquer avec un des détaillants de votre localité vendant nos produits. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la garantie, n'hésitez pas à communiquer avec notre département de service à la clientèle au (514) 645-8893 ou 1-800-363-9354, option 1. Afin de répondre à votre appel dans les plus brefs délais, veuillez avoir en mains le numéro du modèle ainsi que le numéro de série de votre chauffe-eau. Vous les trouverez sur la plaque signalétique apposée sur le côté du chauffe-eau. La preuve d'achat avec la date, le nom du magasin où le chauffe-eau a été acheté est obligatoire afin de pouvoir traiter toute réclamation, dans les cas où la date de fabrication excède la période de garantie offerte par le fabricant. Advenant le cas où le même modèle n'est pas disponible, le fabricant s'engage à fournir un chauffe-eau ou une pièce de remplacement avec des caractéristiques comparables. Si pour répondre aux exigences gouvernementales et aux nouveaux standards de l'industrie, le chauffe-eau ou pièce de remplacement comprend des caractéristiques différentes du précédent, le propriétaire du chauffe-eau devra payer la différence de prix occasionnée par ces nouvelles exigences. S'il paie la différence de prix, il obtiendra une nouvelle garantie complète de base limitée sur le chauffe-eau de remplacement.

Divers

Personne n'est autorisée à modifier les conditions de cette garantie au nom du fabricant. Ce dernier ne reconnaîtra aucune offre de garantie, de quelque nature qu'elle soit, autre que la garantie de base limitée. Aucune réclamation liée à un incident ou dommage conséquent ne sera acceptée.

Limitation de responsabilité liée à la garantie

Usines Giant inc. n'est pas responsable pour tout dommage indirect, accidentel, particulier, accessoire ou autre dommage similaire qui pourrait survenir, incluant toute perte de profits, dommage corporel ou matériel, perte de jouissance, inconfort ni toute responsabilité provenant d'une installation, entretien ou utilisation inadéquate.

Item	Période de couverture (à partir de la date d'achat)		
	Applications résidentielles	Si utilisé pour le chauffage de l'eau résidentielle et comme système de chauffage	Applications commerciales
Échangeur de chaleur	12 ans [1]	10 ans [1]	5 ans
Toutes autres pièces ou composantes		5 ans	
Main d'œuvre raisonnable		1 an	

La recirculation indépendante se définit comme étant une boucle ou un système de recirculation de l'eau chaude qui utilise les conduites d'eau chaude et froide existantes ou encore une conduite de récupération dédiée, qui s'active seulement quand l'eau chaude sanitaire est utilisée. Elle peut être activée en appuyant sur un bouton, à l'aide d'un détecteur de mouvement, une commande vocale, mais non pas à l'aide d'un détecteur de température. L'ajout d'un minuteur sur une pompe de recirculation standard n'est pas considéré comme étant un système indépendant.

[1] La période de couverture est réduite à cinq (5) ans à partir de la date d'achat si la température réglée du chauffe-eau Giant dépasse 160°F (71°C).

NOTE : Le dispositif de contrôle intégré sur les modèles intérieurs offre une garantie d'un (1) an sur les pièces.

LIMITED WARRANTY FOR PERFORMANCE SERIES UGTC-152, UGTC-199

The manufacturer warrants that, subject to verification of a warranty claim within the warranty period as described below, it will take the necessary corrective action to either repair or replace a water heater or component part which is determined to be defective in material or workmanship, subject to the terms and conditions outlined in this document. Further, any replacement water heater or component part supplied under warranty will carry only the unexpired portion of the original water heater's warranty. The number of replacement water heaters is limited to one (1) per original unit purchased. If due to some extremely unusual circumstances, a replacement water heater or component part is found by our inspection and testing department to be defective, another heater or component part will be supplied to fulfill the obligation of the warranty of the original heater.

What is covered?

The Giant Standard Limited Warranty covers any defects in materials or workmanship when the product is installed and operated according to Giant written installation instructions, subject to the terms within this Limited Warranty document. This Limited Warranty applies only to products that are installed correctly. Improper installation may void this Limited Warranty. Giant strongly suggests that you use a licensed professional who has attended a Giant installation training class before installing this water heater. This Limited Warranty coverage as set out in the table below extends to the original purchaser and subsequent owners, but only while the product remains at the site of the original installation. This Limited Warranty only extends to the first / original installation of the product and terminates if the product is moved or reinstalled at a new location.

THIS WARRANTY WILL NOT APPLY

- 1) To defects or malfunctions resulting from failure to properly install, operate, or maintain the unit in accordance with the printed instructions.
- 2) If the installation does not conform to CSA and/or ETL Standards as well as any applicable national or local building codes.
 - a) Product being installed in a corrosive environment
 - b) Condensate damage
 - c) Improper venting
 - d) Incorrect gas type
 - e) Incorrect gas or water pressure

How long does warranty coverage last?

Period of coverage is reduced to three (3) years from date of purchase when used as a recirculating water heater within a hot water recirculation loop, where the water heater is in series with a recirculation system and all re circulating water flows through the water heater, and where an aquastat / thermostat, timer, or an on-demand recirculation system is not incorporated.

Item	Period of Coverage (from date of purchase)		
	Residential Applications	If used for both residential water heating and space heating purposes	Commercial Applications
Heat Exchanger	12 years (1) (2) (3)	10 years (1) (3)	5 years
All Other Parts and Components		5 years	
Reasonable Labor		1 year	

On-demand recirculation is defined as a hot water recirculating loop or system that utilizes existing hot and cold lines or a dedicated return line, and only activates when hot water is used. It can be activated by a push button, motion sensor, or voice activation but not by a temperature sensor. A timer added to a standard recirculating pump is not considered as on demand.

(1) Period of coverage is reduced to five (5) years from date of purchase if the Giant water heater temperature setting exceeds 160°F (71°C).

NOTE: The integrated controller on indoor models has a one (1) year warranty on parts.

- 3) To any damage or failure caused by abuse, accident, fire, floods, freezing, or other acts of God.
- 4) To any damage or failure caused by operating the heater without an approved temperature and pressure-relief valve having been installed.
- 5) To any damage or failure caused by utilizing the heater in conjunction with any other energy saving device or other source(s) of energy not approved Giant; or for other than use with potable water without any additives such as salt, chlorine, or chemicals other than those added for the purpose of rendering the water fit to drink.
- 6) To any damages or failure caused by having affixed to the heater any replacement part(s) manufactured by another company or replacement part(s) not approved by the manufacturer.
- 7) To any damage caused by not having the water heater installed adjacent to a free-flowing drain in the event of water leakage.
- 8) If the heater is operated at water temperatures exceeding the maximum setting of the operating and/or high limit control or the heater is not supplied with potable water, free to circulate at all times.
- 9) Incorrect sizing.
- 10) Improper maintenance (such as but not limited to scale build-up, freeze damage, or vent blockage).
- 11) Problems or damage due to fires, flooding, electrical surges, freezing or any acts of God.
- 12) If the heater is installed outside of Canada or the United States.

There is no warranty coverage on product installed in a closed loop application, commonly associated with space heating only applications.

Use of an MCC-91-2 controller in a residential dwelling will reduce the warranty coverage to that of a commercial warranty application except when an MCC-91-2 is used with a hydronic air handler for temperatures no higher than 160°F (71°C).

This Limited Warranty does not apply to any product whose serial number or manufacture date has been defaced.

This Limited Warranty does not cover any product used in an application that uses chemically-treated water such as a pool or spa heater.

SHIPPING COSTS

If a water heater or component part is deemed to be replaced, the manufacturer will pay the transportation costs of the replacement unit to a convenient authorized distributor or retailer as selected by us. You must

pay any local cartage including the cost of returning the replaced item to the authorized distributor or retailer from whom the replacement is coming from.

HOW TO MAKE A CLAIM

Any claim for warranty service should be made to your contractor, wholesaler, or retailer from whom the water heater was purchased. In turn, said contractor, wholesaler, or retailer will contact the manufacturer from whom they purchased the heater. If this procedure cannot be followed, you must contact any other local contractor, wholesaler, or retailer handling our water heaters. Also, for warranty information you may call the manufacturer's customer service department at (514) 645-8893 or 1-800-363-9354, option 1. We suggest that prior to calling the factory that you make sure to have the model number and serial number that is to be found on the outside casing of the heater. Proof of purchase showing the date, name, and place of the business from whom the water heater was purchased is essential to settle any warranty claim dispute over the length of the period of installation. If an exact replacement is not available, a current model water heater or component part with comparable operating features will be provided by the manufacturer. If government regulations or industry standards require the replacement model water heater or component part to have features not found on the defective model water heater or component part, you will be charged the difference in price associated with these required features. If you pay the difference in price for these required features, you will receive a complete new Standard Basic Limited Warranty for the replacement water heater.

MISCELLANEOUS

No one is authorized to make any other warranties on the manufacturer's behalf. Any implied warranties of any nature offered by a third party other than what is stated in this Standard Basic Limited Warranty will not be honoured. No claims for incidental or consequential damages (including damages from leakage) will be accepted.

LIMITATION ON WARRANTIES

Giant Factories Inc. shall not be liable for indirect, incidental, special, consequential or other similar damages that may arise, including lost profits, damage to person or property, loss of use, inconvenience, or liability arising from improper installation, service, or use.